

Cahiers de géographie du Québec



Québec, Commission de toponymie, *Rapport d'activité 1977-1980*, Québec, Éditeur officiel, 47 pages

Québec, Office de planification et de développement du Québec, *Rapport annuel 1980-1981*, Québec, Éditeur officiel, 65 pages.

Ludger Beauregard

Volume 25, numéro 65, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021523ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021523ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beauregard, L. (1981). Compte rendu de [Québec, Commission de toponymie, *Rapport d'activité 1977-1980*, Québec, Éditeur officiel, 47 pages / Québec, Office de planification et de développement du Québec, *Rapport annuel 1980-1981*, Québec, Éditeur officiel, 65 pages.] *Cahiers de géographie du Québec*, 25(65), 303-304. <https://doi.org/10.7202/021523ar>

de tous les toponymes en usage dans les seigneuries. Sauf exception, enfin, le document ne tient pas compte des limites des arrière-fiefs seigneuriaux, tâche exigeante sans doute mais qu'il eût été intéressant d'entreprendre à partir de la littérature d'époque.

Ceci dit, le travail effectué par le Service du cadastre demeure original et contribue à une meilleure connaissance de la géographie seigneuriale au milieu du 19^e siècle. Pour ce qui est des périodes antérieures, tout reste à faire, peut-être dans le cadre, cette fois, d'un vaste programme de recherches associant les professionnels du ministère de l'Énergie et des Ressources à ceux des Archives nationales du Québec.

Serge COURVILLE
Département de géographie
Université Laval

QUÉBEC, Commission de toponymie, **Rapport d'activité 1977-1980**, Québec, Éditeur officiel, 47 pages.

QUÉBEC, Office de planification et de développement du Québec, **Rapport annuel 1980-1981**, Québec, Éditeur officiel, 65 pages.

Deux organismes gouvernementaux entretiennent des relations privilégiées avec les géographes, la Commission de toponymie et l'Office de planification et de développement du Québec. Non seulement ils comptent plusieurs des nôtres dans leur personnel, mais le premier a été dirigé, de 1978 à 1980, par Henri Dorion et le second l'est actuellement par Hugues Morrissette, deux géographes de carrière.

En août 1977, la Commission de toponymie remplaçait l'ancienne Commission de géographie (1912) et se voyait confier des devoirs ainsi que des pouvoirs élargis. Elle devenait l'organisme responsable de la nomenclature géographique du Québec, ce qui impliquait l'inventaire, la normalisation, l'officialisation, le contrôle et la diffusion de tous les noms de lieux du territoire. Cette multiple fonction paraît nécessaire puisque « la toponymie constitue un élément important dans le dossier de la culture ». (p. 3) La toponymie reflète non seulement la géographie du pays, mais témoigne de son histoire politique et sociale de même que de sa situation culturelle.

Conformément au troisième chapitre de la Charte de la langue française (1977), la Commission remplit un vaste mandat et exerce une autorité de dernier ressort. Elle a déjà élaboré une politique linguistique concernant la toponymie québécoise, qui se trouve consignée dans le *Guide toponymique du Québec* et le *Guide toponymique municipal*, publiés en 1979. Elle en a préparé une autre concernant la toponymie amérindienne et inuit et surtout l'écriture des toponymes autochtones.

Au nombre des activités de la Commission figurent l'officialisation des noms de lieux — 15 215 noms officialisés de 1978 à 1980 — ces derniers s'ajoutant aux 75 000 du *Répertoire toponymique du Québec* (1978), les inventaires toponymiques sur le terrain en Gaspésie, en Estrie, dans les régions de Montréal et de Trois-Rivières ainsi que dans certains territoires fréquentés par les Amérindiens, la constitution d'une banque de données, l'analyse et le contrôle, qui s'appliquent dans la préparation des dossiers en vue de l'officialisation des toponymes et dans la vérification du contenu toponymique des cartes officielles et du matériel didactique, la recherche et enfin l'information au public.

Les recherches effectuées ces dernières années ont été d'ordre historique, notamment l'étude sur l'origine et la formation de la toponymie de l'archipel de Mingan; d'ordre géographique, les travaux ayant conduit à la publication des deux guides précités et d'une dizaine de dossiers toponymiques régionaux; et d'ordre terminologique : odonymie, régionymie, etc.

La Commission de toponymie a du pain sur la planche puisqu'elle estime avoir officialisé à peine 40% des toponymes en usage au Québec. Elle aura en outre à baptiser plus d'un million et demi de lieux actuellement sans nom, notamment des lacs et des rivières, d'où d'énormes possibilités de francisation tout en respectant la toponymie autochtone. Dans un autre ordre d'idée, elle devra se pencher sur la normalisation des termes géographiques qui entrent dans la composition des noms de lieux : tout un programme !

Les géographes doivent s'intéresser aux travaux de cette Commission, qui baptise les principaux éléments de l'espace géographique. Ils peuvent d'ailleurs lui apporter une contribution importante et plusieurs l'ont déjà fait. La toponymie ne fait-elle pas partie du langage du géographe ?

L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) existe sous sa forme actuelle depuis 1969, ayant succédé au Conseil d'orientation économique (1961-1968) et à l'Office de planification du Québec (1968). Il compte environ 200 employés permanents contre une trentaine à la Commission de toponymie. Son mandat est considérable et comprend la préparation de plans, programmes et projets de développement économique et social et d'aménagement du territoire, l'exécution de recherches, études, enquêtes et inventaires nécessaires à l'exercice de sa fonction, la coordination de certains types de travaux partagés entre plusieurs ministères, la transmission d'avis ou recommandations au gouvernement sur des questions pertinentes, etc. L'OPDQ collabore étroitement avec les ministères d'État, dont la fonction est d'orienter les priorités d'intervention gouvernementale dans les secteurs liés à l'aménagement du territoire et au développement social, économique et culturel.

Les principaux projets mis en branle par l'Office en 1980-1981 concernant notamment le développement concerté du couloir du Saint-Laurent — un colloque aura lieu sur le sujet en 1982 —, la préparation d'un atlas national et d'un guide touristique du Québec ainsi que la mise en valeur de l'archipel de Mingan. L'OPDQ a aussi réalisé une vingtaine d'études portant, entre autres, sur l'économie du Québec, l'impact des sièges sociaux, le développement des bureaux d'affaires à Montréal et le pouvoir d'achat régional dans l'Estrie. Plusieurs de ces dernières ont été publiées et présentent un grand intérêt pour les géographes.

Les dix régions administratives du Québec font l'objet d'études et d'activités de développement sous la direction des Délégations régionales. Le rapport annuel de 1980-1981 en fait état et l'on ne peut rester indifférent devant leur grand nombre et leur pertinence. La région de Montréal a, pour sa part, fait l'objet de travaux de recherche concernant les villes satellites, le secteur de la construction, la vocation internationale de la métropole ainsi que l'économie de quartier — une approche nouvelle des objectifs d'aménagement. D'autres projets ont porté sur la faisabilité du plan d'aménagement de l'archipel de Montréal, sur l'aménagement de l'île Sainte-Thérèse, sur la promotion des sièges sociaux, sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine Montréalais, etc.

Ce bref compte rendu montre bien le rôle important que joue l'OPDQ dans les recherches et le développement régional au Québec. La revue *Développement-Québec* en rend témoignage tous les mois de l'année.

Ludger BEAUREGARD
*Département de géographie
Université de Montréal*